



RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

**La prévention
en actions**

La prévention en actions

24 septembre 2020

La Prévention en Actions

Aujourd'hui, les services de santé au travail interentreprises organisent **partout en France** les Rencontres santé-travail « La Prévention en Actions ».

Ces rendez-vous visent à permettre de découvrir la **réalité de la prévention en santé au travail** au travers **d'échanges** et de **rencontres** avec les professionnels de la santé au travail, engagés au quotidien auprès des entreprises et de leurs salariés.

RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

**La prévention
en actions**

La Prévention en Actions : retour sur une période de crise

Le 17 mars dernier, c'est toute la France qui se retrouvait confinée et avec elle des millions de travailleurs en impossibilité d'effectuer leurs missions.

Nous avons pu le constater, **la santé des salariés est un bien précieux pour chacun et un levier de performance et de pérennité essentiel des entreprises.** Ainsi, plus que jamais le rôle des services de santé au travail est indispensable pour assurer la continuité d'activité.

En un mot, le rappel de nos missions...



Nos engagements plus actuels que jamais

Pour assurer efficacement nos missions, nous avons exprimé collectivement des engagements opérationnels et concrets, formalisés comme suit :

- 1** Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels
- 2** Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise
- 3** Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé pour 15 millions de salariés
- 4** Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle, et contribuer activement au maintien en emploi
- 5** Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire
- 6** Proposer des solutions adaptées aux secteurs d'activités « spécifiques »
- 7** Participer activement à la mise en place d'un système d'information interopérable en santé au travail
- 8** Promouvoir la santé au travail par le numérique, en rendant accessibles aux acteurs les données santé travail qui les concernent
- 9** Assurer l'universalité et la qualité de l'accompagnement
- 10** Faciliter le pilotage des politiques de santé au travail, via un réseau des SSTI organisé et cohérent, avec des représentations régionales et nationale

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels spécial COVID-19

Animatrice : Mélanie KOELLSCH, référente des sensibilisations, conseillère en prévention des risques professionnels, 24.09.2020 | www.presanse.fr

Sommaire

- 1 Rappel réglementaire
- 2 Le Document Unique, de quoi parle t-on ?

- 3 Méthodologie d'analyse des situations à risque
- 4 Exemples et illustrations spécifiques au COVID-19

1

Rappel réglementaire

Rappel réglementaire



Article L 4121-1 du Code du Travail

- « L'employeur *transcrit et met à jour* dans *un document unique* les *résultats de l'évaluation des risques* pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L 4121-3 du code du travail
- Cette évaluation comporte *un inventaire des risques identifiés* dans chaque *unités de travail* de l'entreprise ou de l'établissement »

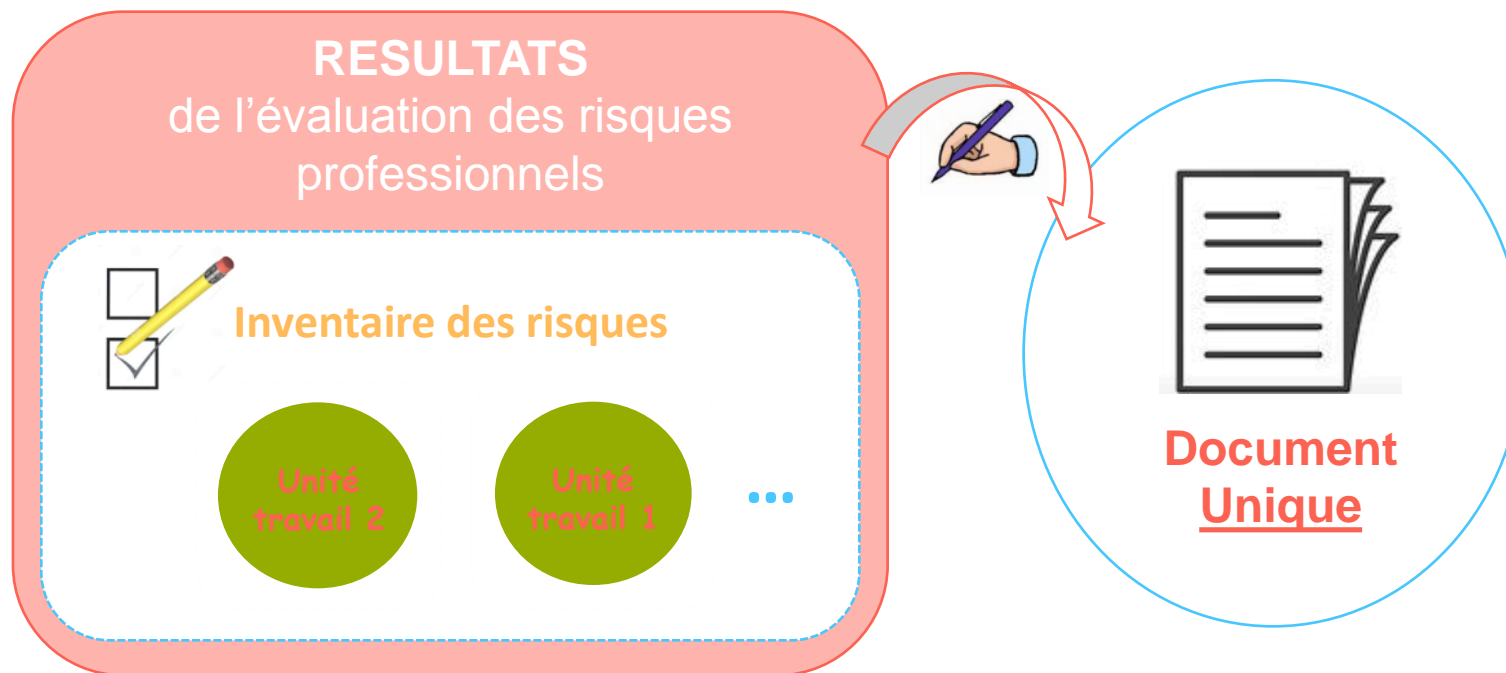
2

**Le Document Unique,
de quoi parle t-on ?**

Définition du Document Unique d'évaluation des risques professionnels



LE DU, DE QUOI PARLE T-ON ?



Définition du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Document Unique d'évaluation des risques professionnels											
Raison sociale		Unité de travail : Effectif:					Date de création : Date de mise à jour :				
DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organisationnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organisationnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat

Identification des risques



- Ambiances physiques (thermique - sonore - lumineuse)
- Vibrations mécaniques
- Agents infectieux ou parasitaires
- Agents chimiques ACD / CMR
- Manutentions manuelles
- Machines et outils dangereux / Manutentions mécaniques
- Circulation et déplacements
- Chutes de personnes ou d'objets
- Travail isolé
- Risques psychosociaux
- Incendie / explosion
- Installations / matériels électriques

Critères à intégrer

COMPTE PROFESSIONNEL DE PREVENTION (C2P)

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Equipes successives alternantes
- Travail répétitif et TMS

Identification des risques



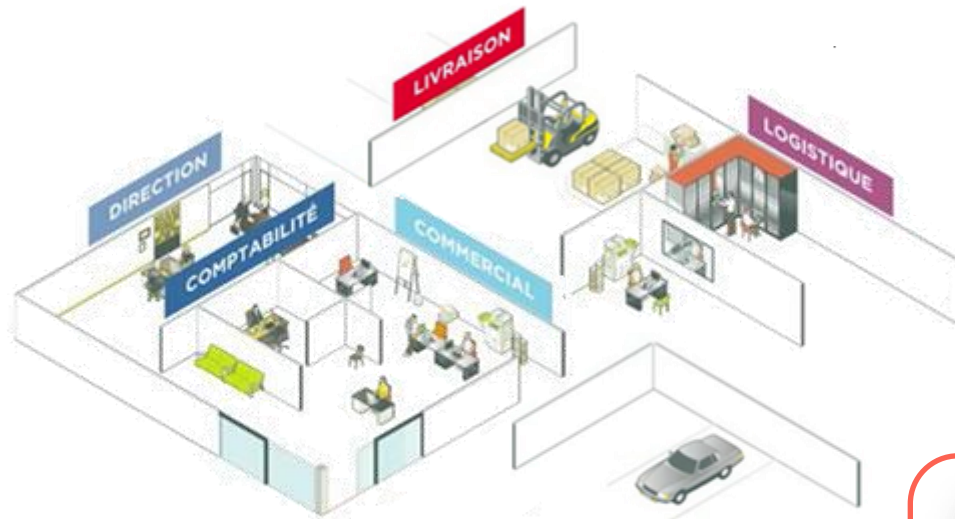
IDENTIFICATION DES RISQUES

Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Raison sociale		Unité de travail : Effectif:					Date de création : Date de mise à jour :				
DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organisationnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organisationnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat
Risque infectieux ou parasitaire											
Risque infectieux ou parasitaire											

Les unités de travail

Les **UNITES DE TRAVAIL** peuvent correspondre à :



- Différents locaux
- Différents services
- Différents métiers
- Différents postes de travail



Exposition à des
risques similaires

Une démarche de prévention

DEMARCHE DE PREVENTION



Identifier



Analyser



Classer



Définir les Actions
de prévention



Amélioration de la performance de l'entreprise sur le plan humain et technique

3

Méthodologie d'analyse des situations à risque

Les grandes étapes



Définir le cadre de l'évaluation et les moyens



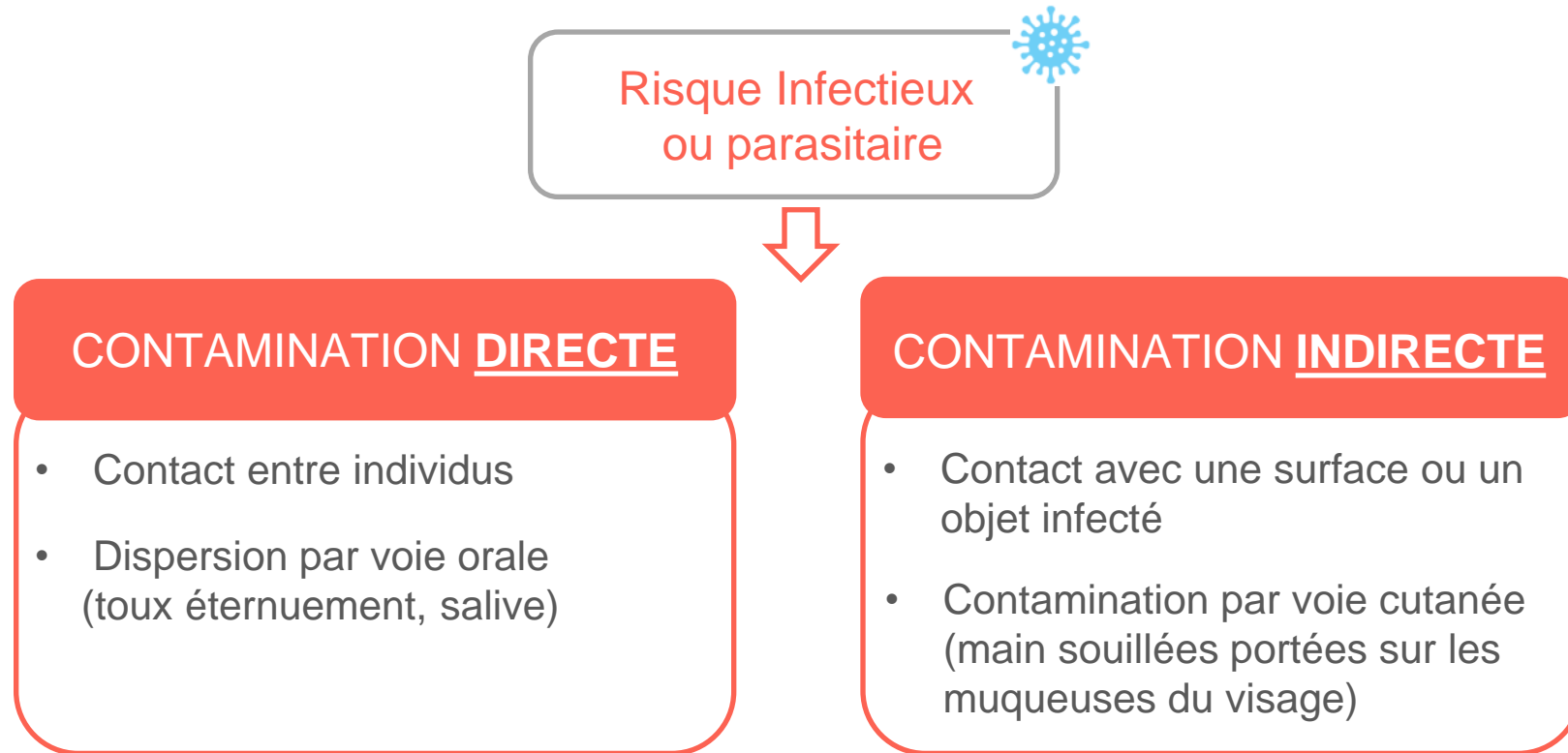
Rassembler et analyser les documents existants



Identifier les situations de travail à risque



Identification des situations à risque



Risques liés au confinement et au travail en mode dégradé (RPS, postures de travail, isolement professionnel etc.)

Identification des situations à risque

- ☑ Identifier les situations de travail à risque

Document Unique d'évaluation des risques professionnels											
Raison sociale		Lieu de travail: Effectif:				Date de création : Date de mise à jour :					
DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE RESIDUEL		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organisationnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organisationnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat
Risque infectieux ou parasitaire	Contact direct entre individus (dispersion par voie orale)										
Risque infectieux ou parasitaire	Contact indirect avec surface contaminée (contamination par voie cutanée)										

Evaluation



Cotation de l'Indice de Risque (IR = GxD)

GRAVITE (G)

→ Risque d'accident avec ou sans arrêt, décès, etc.

DUREE D'EXPOSITION (D)

→ Durée d'exposition des salariés

Evaluation



GRAVITE (G)

Niveau de gravité	Cotation
Le dommage est un accident ou une maladie MORTELLE	4
Le dommage est un accident ou une maladie entraînant une INCAPACITE PERMANENTE ou PARTIELLE	3
Le dommage nécessitant des soins répétés, AVEC ARRET DE TRAVAIL	2
Le dommage est un accident ou une maladie SANS ARRET DE TRAVAIL	1

Evaluation

Durée d'EXPOSITION (D)

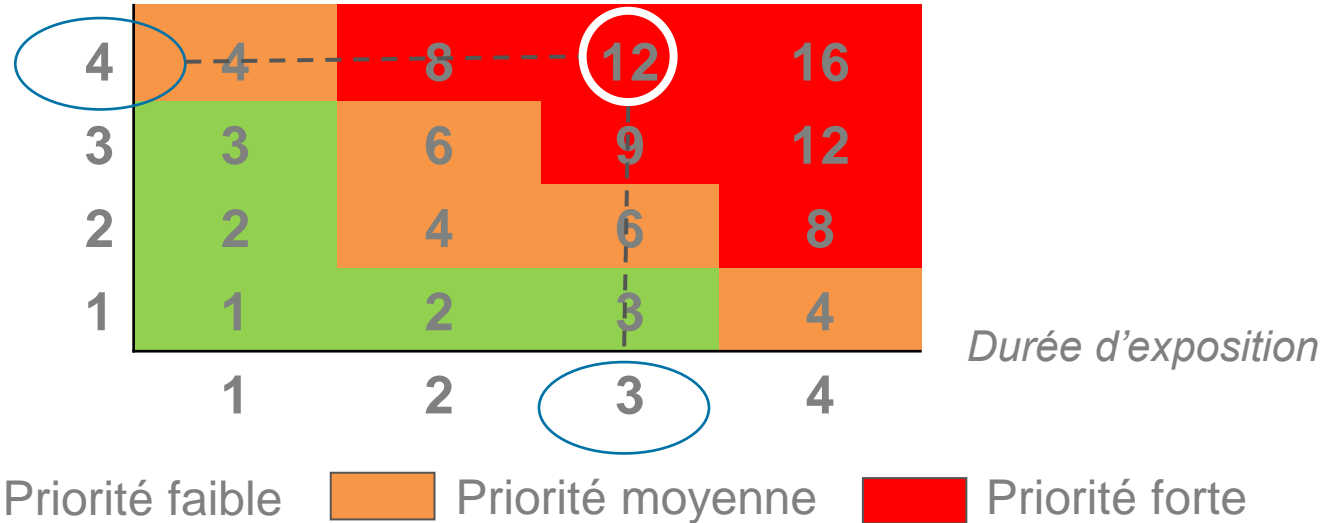


Fréquence	Cotation
TRES FREQUENTE : le salarié est exposé entre 75% et 100% du temps de travail Ou Le dommage peut survenir tous les jours (Très probable)	4
FREQUENTE : le salarié est exposé entre 50% et 75% du temps de travail Ou Le dommage peut survenir une fois par semaine (Probable)	3
OCCASIONELLE : le salarié est exposé entre 25% et 50% du temps de travail Ou Le dommage peut survenir une fois par mois (Très improbable)	2
RARE : le salarié est exposé moins de 25% du temps de travail Ou Le dommage peut survenir une fois par an (Improbable)	1

Evaluation



Gravité potentielle



Indice de Risque
IR = Gravité x Durée d'exposition

Evaluation

- ☑ Identifier les situations de travail à risque

Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Raison sociale	Unite de travail : Effectif:	Date de création : Date de mise à jour :
----------------	---------------------------------	---------------------------------------------

DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organistionnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organistionnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat
Risque infectieux ou parasitaire	Contact direct entre individus (dispersion par voie orale)	4	3	12							
Risque infectieux ou parasitaire	Contact indirect ave surface infectée (contamination par voie manuportée)	4	2	8							

Evaluation



Cotation de l'Indice de Risque Résiduel
(IRR = IR x M)

MAITRISE (M)

- Mesures **O**rganisationnelles (O)
- Mesures **T**echniques/collectives (T)
- Mesures **H**umaines/individuelles (H)

Evaluation

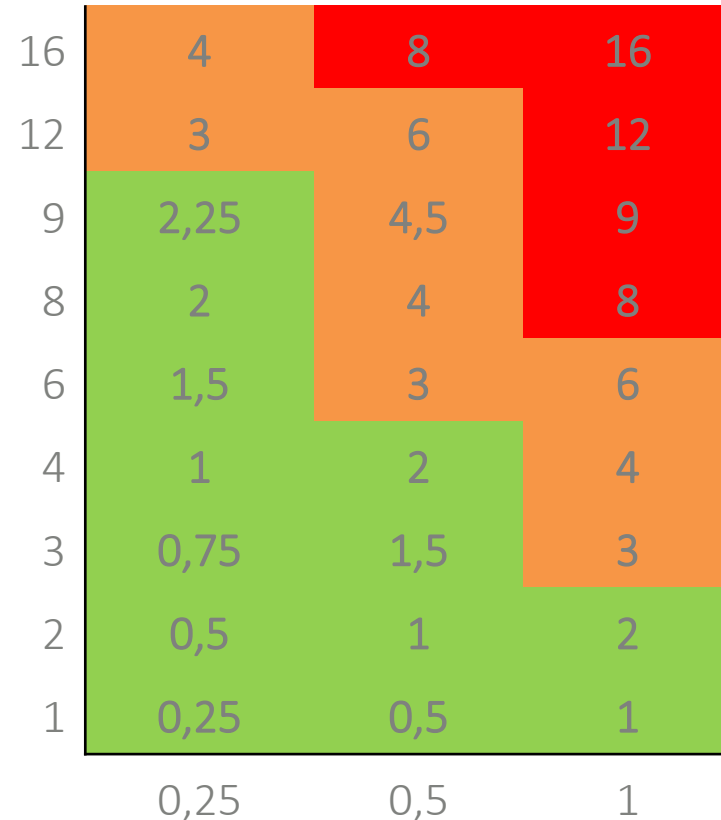
MAÎTRISE (M)



	Maîtrise	Cotation
TOTALEMENT MAITRISE O+T+H	Le risque est évité ou maîtrisé car combattu à la source. Le risque est maîtrisé par une protection collective et individuelle, et la prévention est liée au respect d'instructions données et/ou à la maîtrise de l'activité.	0,25
MAITRISE O+T ou O+H ou T+H	Le risque est maîtrisé par une protection collective, régulièrement contrôlée et maintenue en conformité, et/ou par un équipement de protection individuelle, adapté, systématiquement utilisé, régulièrement vérifié et maintenu en état.	0,5
PEU MAITRISE T ou O ou H	Le risque n'est pas maîtrisé par une protection collective ou individuelle, la prévention est liée au respect d'instructions données : formation, information, consignes de sécurité, modes opératoires, et/ou à la maîtrise de l'activité.	1
PAS MAITRISE	Ou Absence de toute mesure de prévention.	

Hiérarchiser les risques

IR : Indice de Risque



- Priorité faible
- Priorité moyenne
- Priorité forte

Maîtrise

Indice de Risque Résiduel
IRR = Indice de Risque x Maîtrise

Evaluation

- ☑ Evaluer et hiérarchiser les risques

Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Raison sociale	Unite de travail : Effectif:	Date de création : Date de mise à jour :
----------------	---------------------------------	---------------------------------------------

DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organistionnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organistionnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat
Risque infectieux ou parasitaire	Contact direct entre individus (dispersion par voie orale)	4	3	12	O: organisation des files d'attente, nombre de visiteurs limités T: mise en place de parois de protection en plexiglass - marquage au sol pour le respect des distanciations H: mise à disposition des EPI (masque, visière etc.) - affichage des consignes sanitaires	MAITRISE	6				
Risque infectieux ou parasitaire	Contact indirect ave surface infectée (contamination par voie manuportée)	4	2	8	O: nettoyage régulier des surfaces et des espaces collectifs.	PEU ou PAS MAITRISE	8				

Les grandes étapes



☑ Définir le cadre de l'évaluation et les moyens



☑ Rassembler et analyser les documents existants



☑ Identifier les situations de travail à risque



☑ Evaluer et hiérarchiser les risques



☑ Mise en œuvre de moyens de prévention



Moyens de prévention



Suppression /Substitution Protections collectives Protections individuelles

Consignes



- Doivent rester conformes à la réglementation
- Ne doivent pas déplacer le risque
- Doivent rester efficaces dans le temps

Moyens de prévention

☑ Mise en œuvre de moyens de prévention

Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Raison sociale		Unité de travail: Effectif:						Date de création : Date de mise à jour :			
DESCRIPTIF DU RISQUE		COTATION DE L'INDICE DE RISQUE			MESURES DE PREVENTION EN PLACE	COTATION DE L'INDICE DE RISQUE		MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE			
Famille de risque	Danger Situation à risque	G	D	IR (G x D)	Organistionnel Technique Humain	M	IRR (IR x M)	Organistionnel Technique Humain	Délais de réalisation	Pilote de l'action	Etat
Risque infectieux ou parasitaire	Contact direct entre individus (dispersion par voie orale)	4	3	12	O: organisation des files d'attente, nombre de visiteurs limités T: mise en place de parois de protection en plexiglass - marquage au sol pour le respect des distanciations H: mise à disposition des EPI (masque, visière etc.) - affichage des consignes sanitaires	MAITRISE	6	O: Instaurer des temps dédiés aux opérations de nettoyage et de désinfection - mettre à disposition des solutions hydro alcooliques à l'entrée H: Sensibiliser le personnel à la mise en pratique des gestes barrière			
Risque infectieux ou parasitaire	Contact indirect avec surface infectée (contamination par voie manuportée)	4	2	8	O: nettoyage régulier des surfaces et des espaces collectifs.	PEU ou PAS MAITRISE	8	O: Privilégier l'envoi des docs par courriel et signatures électroniques. Retrait de la documentation en salle commune T: Utiliser les ouvres portes (sans contact mais-pignée de porte), lavabo à commande fémorale, désinfection régulière et tenu d'un cahier d'entretien			

Plan d'actions



Il comporte, par priorité et **pour chaque risque identifié** :



La description du risque



Les mesures de prévention pour supprimer ou réduire le risque



La ou les personnes en charge de la mise en œuvre

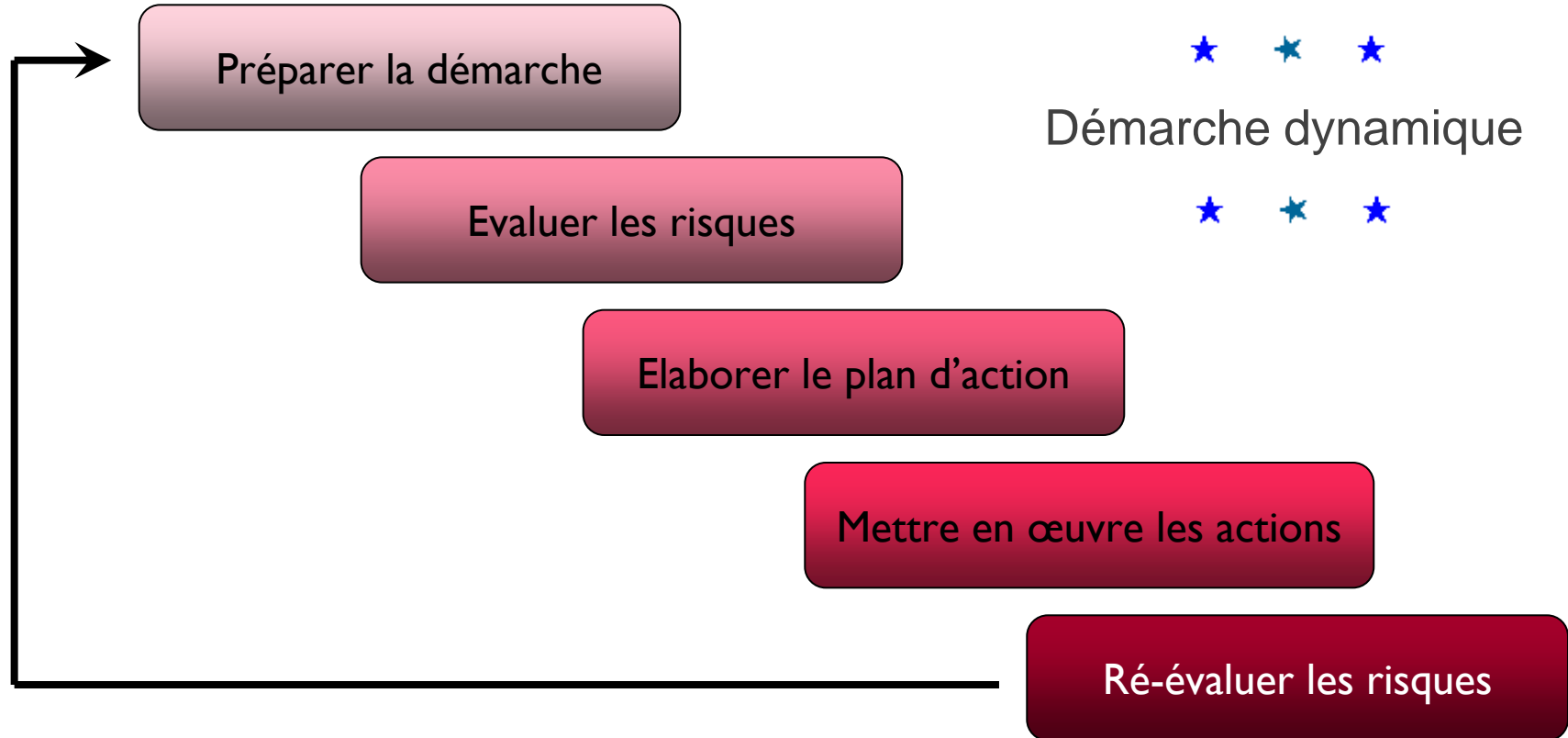


Le délai prévisionnel de réalisation



La date de clôture pour assurer le suivi des actions

Suivi du Document Unique





Merci de votre
attention